



TRANSPORTS DU PAYS VOIRONNAIS OÙ et COMMENT ACHETER SON TITRE DE TRANSPORT

MUNI DE
VOTRE CARTE
OÙRA!,
VOUS POUVEZ
ACHETER
VOS TITRES...



↓
En Agence Mobilité



Paiement par : CB, chèque, espèces, chèque transport, prélèvement mensuel automatique pour les abonnements annuels (fournir un RIB dans ce cas).

4, av. des Frères Tardy à Voiron.
Tél. : 04 76 05 03 47
Jours et horaires d'ouverture :
www.paysvoironnais.com

→ **En ligne**

Paiement par CB sur le site www.paysvoironnais.com en ayant au préalable fait une demande de création de compte et transmis une adresse e-mail à : transport@paysvoironnais.com

Une fois l'achat effectué, votre titre est chargé automatiquement sur votre carte OÙRA! lors de la première validation à bord du véhicule dans un délai maximum de :

- > **24 H** si vous utilisez le réseau urbain Voiron Coublevie Saint-Jean de Moirans (*lignes 1, 2, 3,4*)
- > **72 H** pour toutes les autres lignes du réseau (*interurbaines, à vocation scolaire ou TAD*).

Aux bornes automatiques

- > à proximité immédiate de l'Agence Mobilité du Pays Voironnais
- > à la Gare routière sud de Voiron
- **Paiement uniquement par CB, 7 j/7 et 24 h/24.**

Dans les points de vente du réseau du Pays Voironnais

→ Liste sur www.paysvoironnais.com

Après du conducteur

Uniquement pour le ticket unité.

Ⓜ **Attention, il est demandé de faire au maximum l'appoint. Les billets égaux ou supérieurs à 20€ ne sont pas acceptés.**



!
Pour voyager sur les lignes du réseau, vous devez présenter un titre valable. Si vous n'avez pas encore votre carte OÛRA! chargée, ou si vous l'avez oubliée, pensez à acheter un ticket unité auprès du conducteur.

Pensez à valider votre carte à chaque montée!
En cas d'absence de titre, vous vous exposez à une amende!

+
D'IDÉES



OPTEZ POUR L'ABONNEMENT ANNUEL !

- Économisez alors 3 mois par rapport à l'achat d'abonnements mensuels!
- Pour faciliter l'achat et étaler les paiements, bénéficiez du prélèvement automatique en 10 fois (*sans frais*)!

Il suffit de vous rendre en Agence Mobilité, muni de votre carte OÛRA et d'un RIB.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

AGENCE **m**obilité

→ 4, AV. DES FRÈRES TARDY - 38500 VOIRON

Tél.: 04 76 05 03 47

transport@paysvoironnais.com

www.paysvoironnais.com

Pays Voironnais
mobilité

© New Deal Graphic Photos - Pays Voironnais Shutterstock - X-Droits réservés.

Infos pratiques

HORAIRES Ils sont disponibles auprès du conducteur et téléchargeables sur : www.paysvoironnais.com

Les conducteurs respectent l'heure théorique de passage aux arrêts mais certains retards ou avances sont inévitables.

Présentez-vous à l'arrêt 5 min avant l'horaire indiqué et faites signe au conducteur.

Certains horaires sont en correspondances en Gare de Voiron avec les trains TER. Pour vérifier vos possibilités de correspondance SNCF, ALLÔ TER 0 969 322 141 (appel non surtaxé).

TITRES DE TRANSPORT

Pour accéder à bord, un titre de transport est obligatoire.

- Ticket unité à acheter auprès du conducteur.
- Titre de transport 10 voyages ou abonnement à télécharger sur votre carte OÙRA! et à valider à chaque montée. Vous pouvez recharger votre carte : à l'Agence Mobilité, en ligne sur www.paysvoironnais.com, aux bornes automatiques installées à proximité de l'Agence Mobilité et en Gare Routière Sud.
- Le billet groupe et le ticket tribu sont vendus uniquement à l'Agence Mobilité.

INFORMATIONS SUR LES PERTURBATIONS

Pensez à **consulter les avis de services** affichés dans les véhicules, à l'Agence Mobilité, aux points d'arrêt et sur le site Internet du Pays Voironnais pour les modifications temporaires (travaux, perturbations...).

→ Toute personne circulant sans titre de transport, ou avec un titre non valide, s'expose à une amende.

RENSEIGNEMENTS, RÉCLAMATIONS, SUGGESTIONS OU OBJETS PERDUS

- **AGENCE MOBILITÉ**
4, av. des Frères Tardy • 38500 Voiron
Tél. : 04 76 05 03 47
- www.paysvoironnais.com
- transport@paysvoironnais.com

SERVICE DES MOBILITÉS
40, rue Mainssieux
CS 80363 - 38500 Voiron

Pays Voironnais
mobilité

Horaires 2017/18



TRANSPORT À LA DEMANDE



CHARANCIEU ←
LES ABRETS ←
EN DAUPHINÉ ←
LA BÂTIE-DIVISIN
VILLAGES DU LAC ←
DE PALADRU ←
CHARAVINES ←
ST-BLAISE DU BUIS ←
LA MURETTE ←
VOIRON ←

Pays Voironnais
mobilité

HORAIRES VALABLES
au 1^{er} septembre 2017



LIGNE **G**

TRANSPORT À LA DEMANDE

CHARANCIEU → VOIRON

CALENDRIER	ANNÉE	
	LMbJS	LMbJS
JOURS DE CIRCULATION		
Charancieu - Centre	9:00	14:00
Charancieu - Z.A. Charancieu		
Les Abrets en Dauphiné - La Bâtie-Divisin - Mairie		
Villages du Lac de Paladru - Paladru - Saint-Pierre de Paladru	9:05	14:05
Villages du Lac de Paladru - Paladru - Village		
Villages du Lac de Paladru - Le Pin - Place St-Christophe	9:10	14:10
Villages du Lac de Paladru - Le Pin - Vers Ars		
Charavines - Martin Cluzel		
Charavines - Office de Tourisme		
Charavines - Place du Marché		
Charavines - Virage Janin	9:15	14:15
Charavines - Gare		
Charavines - Jacquin		
Charavines - Guillermet		
Charavines - Papeterie		
Charavines - Forges		
Apprieu - Bompertuis	9:20	14:20
St-Blaise du Buis - Ravignouse		
St-Blaise du Buis - Route de La Murette		
St-Blaise du Buis - Mairie	9:25	14:25
St-Blaise du Buis - Petit Voye		
St-Blaise du Buis - ZA Le Talamud		
La Murette - La Couratière		
La Murette - Village	9:30	14:30
La Murette - Le Paysan		
Voiron - L'Agnelas	9:35	14:35
Voiron - Pôle de Vouise		
Voiron - Collège St-Joseph		
Voiron - Général Leclerc	9:45	14:45
Voiron - Gare Routière Nord	TER	TER

→ Cette ligne est une ligne de Transport à la demande, fonctionnant sur réservation.
 Pour plus d'informations, veuillez contacter l'Agence Mobilité au 04 76 05 94 00.
 Les services ne circulent pas les dimanches et jours fériés. Service garanti même pour 1 seule personne qui réserve. Trajet réalisé au plus court en fonction des réservations et des personnes présentes dans le véhicule.



LIGNE **G**

TRANSPORT À LA DEMANDE

VOIRON → CHARANCIEU

CALENDRIER	ANNÉE		
	LMbJS	LMbJS	LMbJS
JOURS DE CIRCULATION			
Voiron - Gare Routière Nord	TER		TER
Voiron - Général Leclerc	11:00	16:45	18:20
Voiron - Collège St-Joseph			
Voiron - Pôle de Vouise	11:05	16:50	18:25
Voiron - L'Agnelas			
La Murette - Le Paysan			
La Murette - Village	11:10	16:55	18:30
La Murette - La Couratière			
St-Blaise du Buis - ZA Le Talamud			
St-Blaise du Buis - Petit Voye	11:15	17:00	18:35
St-Blaise du Buis - Mairie			
St-Blaise du Buis - Route de La Murette			
St-Blaise du Buis - Ravignouse			
Apprieu - Bompertuis	11:20	17:05	18:40
Charavines - Forges			
Charavines - Papeterie			
Charavines - Guillermet			
Charavines - Jacquin			
Charavines - Gare	11:25	17:10	18:45
Charavines - Virage Janin			
Charavines - Place du Marché			
Charavines - Office de Tourisme			
Charavines - Martin Cluzel			
Villages du Lac de Paladru - Le Pin - Vers Ars	11:30	17:15	18:50
Villages du Lac de Paladru - Le Pin - Place St-Christophe			
Villages du Lac de Paladru - Paladru - Village	11:35	17:20	18:55
Villages du Lac de Paladru - Paladru - Saint-Pierre de Paladru			
Les Abrets en Dauphiné - La Bâtie-Divisin - Mairie			
Charancieu - Z.A. Charancieu	11:45	16:35	19:05
Charancieu - Centre			

TER Correspondances possibles avec les TER en direction de Grenoble et de Lyon